

DÉLIBÉRATION n° CA-31-01-2020-08 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 31 janvier 2020

Conseil de gestion
de la Fondation Poitiers-Université du 27 novembre 2019

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le procès-verbal du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers-Université en date du 27 novembre 2019 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 31 janvier 2020
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

21.FEV.2020

Transmis à Madame la Rectrice le

Direction des affaires juridiques

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

MEMBRES

Présents

Christian AUBIN
El Mustapha BELGSIR
Xavier de BOYSSON
Marc BONASSIES
Anne GERARD
Yves JEAN
Eric PERSAIS
Cédric RENAUD
Anne VERMOTE

Excusés

Frédéric DUPUY
Pierre GUENANT
François JULIEN-LABRUYERE
Annick VALETTE

Ont donné procuration

Pierre GUENANT

à

Marc BONASSIES

MEMBRE DE DROIT

Bénédicte ROBERT, Rectrice excusée et représentée par Marie GAC

MEMBRES INVITES

Présents

Danielle GADEAU
Michel GUERIN
Caroline PICARD
Sylvette VEZIEN

Il est 14h, Marc Bonassies, nouveau Président de la Fondation Poitiers Université, qui succède à Roger Belot, invite les membres présents à commencer la séance. Après un tour de table, le Président de la Fondation informe l'assistance du déménagement de la Fondation.

La Fondation est maintenant située au 49 place Charles de Gaulle en centre-ville, à l'Hôtel Chaboureau, qui auparavant hébergeait Sciences Po. Aujourd'hui, la Fondation partage les locaux avec les Directions des « Relations Internationales » et « de la Recherche et Innovation ». Le Président de l'Université, Yves Jean, explique que l'Université est propriétaire de cet hôtel particulier du XV^{ème} siècle depuis 1954 et que très prochainement le rez-de-chaussée serait aménagé pour présenter une exposition sur les différents champs de recherche menés à l'Université.

Marc Bonassies, Président de la Fondation, revient sur la soirée des 10 ans de la Fondation et félicite l'équipe pour l'organisation de « cette belle cérémonie bien rythmée ».

Le Président de la Fondation fait le compte des présents, 9, et des procurations, 1, le quorum est atteint. Il passe au vote du procès-verbal du dernier conseil de gestion.

Adoption du procès-verbal du Conseil du 2 juillet 2019

1. Budget 2020

Le budget 2020 (**annexe 1**) est présenté par Michel Guérin, Délégué général de la Fondation. Il reste sensiblement identique à celui présenté l'année passée, avec cependant une baisse des frais de réception, puisqu'en 2019, 10 000 euros avaient été affectés à l'organisation des 10 ans de la Fondation (mais au final 6 500 euros ont été dépensés), une baisse des frais liés aux publications et une augmentation des bourses et subventions, car 2020 devrait être une année de collecte des fonds supérieures à 2019. Sylvette Vezien, agent comptable de l'Université, explique quant à elle que les produits financiers sont une estimation et que malheureusement aujourd'hui les taux d'intérêts ne rapportent plus autant, de plus certains comptes arrivent à échéance et qu'environ 400 000 euros sont placés.

Le Président de la Fondation décide de passer au vote :

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité

2. Actualités

- Le **site web** de la Fondation a été entièrement réactualisé.
- **Dons en ligne** : un travail a été mené avec I-médias, le service informatique et multimédia de l'Université pour réaliser une plateforme de dons en ligne. Le site sera mis en ligne le 2 décembre prochain : <https://donenligne.appli.univ-poitiers.fr/>
Les donateurs auront trois possibilités : affecter leur don sur un des 3 axes de la Fondation ; sur un projet particulier ; ou bien ne pas affecter leur don et laisser la décision au Conseil de gestion. Cette plateforme sera entièrement dématérialisée, elle permettra la génération automatique des reçus fiscaux mais ce sera la Fondation qui enverra, par email, le reçu fiscal accompagné d'un courriel de remerciements. Une case « anonymat » sera proposée aux donateurs.

Les membres décident que les donateurs qui souhaitent ne pas être anonymes, seront tous mentionnés sur le site web de la Fondation, mais que seuls ceux qui auront fait un don supérieur à 1 000 euros seront présents sur le rapport d'activité.

En termes de communication, le lancement officiel se fera le mardi 3 décembre à l'occasion du Giving Tuesday (journée mondiale autour de la philanthropie et du don), et l'information sera relayée sur les différents réseaux sociaux de la Fondation mais aussi de l'Université.

Enfin, le projet « Class Gift » va s'intégrer dans la dynamique des dons en ligne. Il s'agit d'un projet qui s'inspire d'un mode de collecte à l'américaine. « Class Gift » peut se traduire littéralement par « don de promo » : dans les universités américaines, les étudiants diplômés collectent des dons pour reverser à la promotion suivante.

Aujourd'hui, à l'UFR Sciences fondamentales et appliquées, les étudiants de Licence 3 suivent un module appelé « Gestion de projets ». Par groupe de 3 à 5 étudiants, ils montent un projet et le gèrent pendant toute l'année universitaire. Environ 130 projets voient ainsi le jour chaque année, et de nombreux groupes organisent des levées de fonds pour financer leurs projets par des ventes de gâteaux ou des cagnottes en ligne. Nous souhaitons institutionnaliser ces levées de fonds en proposant aux étudiants de venir présenter leur projet devant un jury, qui sélectionnera les 3 meilleurs projets selon des critères prédéfinis (valeurs de la Fondation, intérêt général, etc.). Puis, la Fondation organisera une levée de fonds via sa plateforme de don en ligne pour les 3 projets sélectionnés. Cela permettrait ainsi d'apporter plus de sécurité et de transparence, mais également de mieux se faire connaître et d'initier la culture du don chez les étudiants qui deviendront des alumni.

Cependant si la collecte ne fonctionne pas cette année, il faut sécuriser ce projet à l'aide d'une enveloppe pour pouvoir soutenir les projets présentés par ces étudiants.

Les membres décident d'allouer 500 euros sur fonds propres pour un prix Fondation qui pourrait être porté par l'entreprise Gape.

3. Points sur les projets / programmes en cours

L'appel à projets 2020

Il s'agit comme les années précédentes de soutenir des projets (inscrits dans les axes de la Fondation) présentés par l'ensemble de la communauté universitaire. Le jury de cet appel à projets est exclusivement composé de membres de l'université de Poitiers.

Les membres attribuent une enveloppe de 20 000 euros.

- **Projet n°480** – *Aide à la mobilité internationale des doctorants du Collège Doctoral de Poitiers pour l'année 2020 (annexe 2)*

Ce projet présenté par le Collège des Ecoles Doctorales de l'Université de Poitiers vise à aider financièrement la mobilité à l'international des doctorants pour mener leurs travaux de recherche dans le cadre de leur thèse.

Depuis le début de ce projet, en 2010, 171 bourses ont été attribuées pour un montant total d'environ 250 000 euros.

Yves Jean souligne l'intérêt de ce projet et propose de capter quelques témoignages de ces anciens pour en faire quelques vidéos disponibles sur le site web.

Les membres renouvellent une enveloppe de 30 000 euros pour la mobilité des doctorants.

- **Projet n°481** – *Diplôme inter-universitaire de pneumologie au Laos (annexe 3)*

Le porteur de projet sollicite une aide financière pour la mobilité de Professeurs des universités-praticien hospitalier dans le cadre du DIU de pneumologie au Laos, pour animer des modules de ce DIU à la faculté de médecine de Vientiane auprès de praticien Laosiens.

Le conseil décide d'allouer 4 000 euros pour soutenir ce projet.

- **Projet n°482** – *Job dating, 5 décembre 2019, 16h-19h, IUT d'Angoulême (annexe 4)* et **Projet n°483** – *Semaine du Design : Edition 2020 (annexe 5)*

Au vu des délais, ces deux projets sont présentés devant ce conseil.

Il est décidé de solliciter Grand Angoulême pour flécher 1 000 euros du partenariat 2019 sur chacun de ces projets.

Projet ESPOIR

Le bilan de l'année universitaire 2018-2019 (annexe 6) a été remis aux membres. Ce programme permet à des étudiants réfugiés issus de pays en guerre, de bénéficier des cours de français en vue d'une meilleure adaptation / intégration pour leur poursuite d'études à l'université.

Les membres renouvellent le soutien de la Fondation à hauteur de 5 000 euros pour l'année universitaire 2019/2020.

4. Point sur les conventions

Marc Bonassies laisse la parole à Michel Guérin.

Ce dernier explique que la plupart des partenariats sont renouvelés, il y a une vraie relation de confiance.

Une convention avec la MGEN à hauteur de 50 000 euros pendant 3 ans vient d'être conclue pour soutenir la Chaire Sport Santé Bien-Etre.

Michel Guérin fait ensuite le point sur ses différentes rencontres :

- Le Crédit Agricole Charente Périgord pour un soutien à l'épicerie sociale du site d'Angoulême ?
- SAFRAN possible soutien autour des étudiants en situation de handicap
- Le Crédit Agricole Touraine Poitou, suite au petit mécénat déjà conclu, le secrétaire général souhaiterait aller vers un mécénat plus important

Enfin, Michel Guérin a rencontré le Pr GUILLEVIN pour essayer de monter un partenariat avec SIEMENS. En 2020 ce sera l'année mondiale des mathématiques

Avant de faire venir les différents intervenants invités, et après concertation auprès des membres présents, une date est programmée pour le prochain conseil de gestion :

Le mardi 18 février
à 14h
à l'Hôtel Chaboureau

Le retour de l'Equipe IGEM

L'équipe IGEM, qui aujourd'hui se compose d'anciens étudiants diplômés de Master 2 Génie cellulaire, souhaitait remercier à nouveau la Fondation pour son soutien, sans lequel elle n'aurait pas pu participer au concours international de biologie de synthèse organisé par le M.I.T (qui regroupait environ 6 000 étudiants du monde entier) et **revenir avec une médaille d'or et un prix spécial.**

Ces anciens étudiants, grâce à cette expérience, ont confirmé la viabilité de leur projet et vont continuer leur recherche pour développer un piège contre le frelon asiatique afin de protéger les abeilles et leurs ruches, en mettant au point la production de molécules attractives exclusivement destinées au frelon asiatique.

Les membres présents applaudissent l'équipe accompagnée de Brigitte Vannier, leur professeure, et adressent leurs meilleurs vœux de réussite pour leur avenir professionnel.

Brigitte Vannier en profite pour expliquer qu'une autre équipe a pour ambition de se présenter dans deux ans à ce concours, soit en 2021, et travaille actuellement sur la possibilité de dégrader le glyphosate.

La Chaire « NUDGES »

Anne Krupicka, Maître de conférence à l'Institut d'administration des Entreprises, a été invitée pour présenter, avec Jean Marc Berjeaud, directeur du laboratoire EBI (écologie et biologie des interactions), leur projet de chaire sur les NUDGES (**annexe 7**) dont le concept, dans le cadre du développement durable, est d'influencer positivement le comportement des individus, dans leur propre intérêt ou dans l'intérêt général.

Ce projet de Nudges serait axé sur le Développement Durable en fédérant un ensemble de chercheurs régionaux, nationaux et internationaux pour tisser la toile d'un réseau international et transdisciplinaire ou entreprise, association, collectivité publique, université pourraient participer.

Budget / € 2020

Dépenses

Compte		2019		2020
C/64 : Charges de personnel Fondation		115 200		128 000
C/6156 : Maintenance		5 000		4 500
C/6237 : Publications		11 000		8 000
C/6251 : Voyages et déplacements		6 000		6 500
C/6257 : Réceptions		10 000		5 000
C/657 : Bourses et subventions		390 000		420 000
Total		537 200		572 000

Recettes

Compte				
C/7581 : Dons manuels non affectés		510 900		547 700
C/7582 : Dons manuels affectés				
C/767 : Produits financiers		26 300		24 300
Total		537 200		572 000



FICHE
PROJET N° **0480**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Aide à la mobilité internationale des doctorants du Collège Doctoral de Poitiers pour l'année 2020

Présentation du demandeur

Collège Doctoral de Poitiers

Lien(s) avec l'Université

Structure de l'Université de Poitiers et de l'ISAE-ENSMA qui coordonne les actions transversales des huit écoles doctorales sur le site de Poitiers.

Autre(s) partenaire(s) du projet

La Direction des Relations internationales (DRI) de l'Université de Poitiers : Chaque année la DRI participe à la mobilité des doctorants en attribuant une aide financière au travers des actions du Groupe de Soutien à l'International GSI-RI. Cette aide octroyée à l'issue d'un appel à candidatures, permet au Collège Doctoral de mener en son sein une politique de mobilité. Ce soutien spécifique est attribué aux doctorants non éligibles à l'aide de la Fondation (séjour de courte durée, par ex).

Objet de la demande

Grâce au soutien de la Fondation, le Collège Doctoral propose un plan d'accompagnement financier destiné à faciliter la mobilité internationale des doctorants inscrits à l'Université de Poitiers. Cette aide concerne prioritairement les missions de doctorants pour acquérir à l'étranger des connaissances complémentaires dans le cadre de leurs travaux de thèse dont la mission a une durée d'au moins un mois.

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Financement de 20 à 40 doctorants à hauteur de 1000 à 3000 € / projet	100000.00
Total	100000.00

Recettes	Montant en €
Ecoles doctorales / Collège Doctoral / Laboratoires	45000.00
Relations Internationales de l'Université de Poitiers (GSI-RI)	25000.00
Fondation	30000.00
Total	100000.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET
N° **0480**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Saisissez ici

Intérêt du projet pour l'Université

L'aide financière octroyée par la Fondation permet aux écoles doctorales de Poitiers d'apporter aux doctorants un soutien sans lequel un tel séjour à l'étranger ne serait pas envisageable. De par cette mobilité, les doctorants acquièrent une expérience dans des laboratoires de renommée internationale et les laboratoires effectuent des partenariats de recherche pour le rayonnement inter-académique de l'Université de Poitiers. En outre, cette mobilité pour recherche permet de réduire la durée de thèse, conformément à l'un des critères d'évaluation du comité de visite HCERES.

Intérêt du projet pour la Fondation

Promouvoir la Fondation au travers des actions menées en partenariat avec le Collège Doctoral.

Date

28 | 10 | 19

Références du porteur de projet

NOM : KOKOH

PRÉNOM : K. Boniface

ADRESSE : Université de Poitiers - Collège Doctoral. B27 - 4 rue Michel Brunet - TSA 51106

CODE POSTAL : 86.073 VILLE : POITIERS cedex 09

E-MAIL : boniface.kokoh@univ-poitiers.fr

TÉL. : 06 30 73 44 01 / 05 49 45 41 20

Avis du Président de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION



FICHE
PROJET N° **0481**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Diplôme inter-universitaire de pneumologie au Laos

Présentation du demandeur

Le Dr Blandine Rammaert, PU-PH en infectiologie, enseignante à la faculté de médecine et pharmacie de l'université de Poitiers et pneumologue de formation initiale, est coordinatrice pédagogique du DIU de pneumologie au Laos. Elle intervient au Laos avec l'association "soutien pneumologique international" (SPI). SPI est le bras « humanitaire » de la société de pneumologie de langue française. Cette association loi 1901 est présente au Laos depuis plus de 15 ans et connaît donc bien le terrain et les attentes des partenaires laotiens.

Lien(s) avec l'Université

Le cursus du DIU de pneumologie au Laos a été validé par l'université de Poitiers. La première promotion de 10 étudiants laotiens a été inscrite à la faculté de médecine de Poitiers et à la faculté de médecine de Vientiane pour le DIU en 2018-2019. De plus, le Pr Rammaert a nouvellement été sollicitée par Expertise France pour réviser le curriculum des études médicales à l'université de Vientiane, ce qui renforce la position de l'université de Poitiers sur le terrain.

Autre(s) partenaire(s) du projet

L'université de Brest est impliquée également dans le projet par le biais d'un autre intervenant dans le DIU, le Pr Christophe Leroyer, PU-PH en pneumologie. Le DIU est donc tripartite : Vientiane-Poitiers-Brest.

Objet de la demande

La demande concerne le financement de transport et hébergement de 2 enseignants de la région Nouvelle-Aquitaine (Poitiers et Angoulême). SPI s'est engagé pour 3 ans auprès des partenaires laotiens afin que 20 d'enseignants français (2/module) puissent assurer les 10 modules du DIU (une semaine/mois) sur place à la faculté de médecine de Vientiane en partenariat avec 10 enseignants laotiens. Il est indispensable de partir à 2 enseignants pour animer les modules qui sont interactifs en petits groupes (ce qui permet de s'affranchir en partie de la barrière de la langue et de vérifier la compréhension des étudiants) et pour pouvoir faire de l'enseignement au lit du patient. SPI a entièrement financé la première année du

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
frais de transport (billet d'avion + train): 1400 euros/enseignant x2 enseignants x 2 ans	5600.00
frais d'hébergement : 60 euros/j x10j x 2 enseignants x 2 ans	2400.00
Total	8000.00

Recettes	Montant en €
SPI: frais de transport (billet d'avion + train): 1400 euros/enseignant x18 enseignants x 2 ans	50400.00
SPI : frais d'hébergement : 60 euros/j x10j x 18 enseignants x 2 ans	21600.00
subvention fondation université de Poitiers	8000.00
Total	80000.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET
N° **0481**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Le Laos fait partie des pays en voie de développement. La tuberculose est l'un des problèmes majeur de santé publique avec un taux d'incidence de 168/100 000 habitants (en France : 9/100 000). Il n'existe pas de diplôme de spécialiste en pneumologie dans le pays. En effet, les médecins sont des généralistes qui s'occupent de la tuberculose et ne sont pas formés aux autres maladies respiratoires. Tout est donc diagnostiqué comme étant une tuberculose : cancer, infections à champignons invasifs, pneumonie dues à des bactéries tropicales... Le retard diagnostique impacte le pronostic des patients. SPI travaille depuis plus de 10 ans avec le fond mondial de lutte contre la tuberculose et le programme national tuberculose laotien pour former les médecins à bien reconnaître la tuberculose mais aussi les diagnostics différentiels. En 2017, avec l'accord de ses partenaires laotiens et du ministère de la santé laotien, SPI, sous l'impulsion du Pr Blandine Rammaert, a décidé de s'investir à la faculté de médecine en créant la première formation diplômante en pneumologie du pays. Contrairement aux formations dispensées chaque année pour le programme national antituberculeux, le DIU de pneumologie au Laos ne reçoit pas de financement des autorités nationales ou internationales, et est entièrement soutenu par les dons que reçoit SPI.

Intérêt du projet pour l'Université

L'implication de l'université de Poitiers dans ce projet permet d'acroître son rayonnement international et d'asseoir, dans une région du monde convoitée, son savoir-faire et son enseignement. En effet, pour des raisons géopolitiques, les Etats-Unis et l'Australie prennent de plus en plus la main dans les universités Laotiennes. L'enseignement est donc fréquemment dispensé en anglais. Or, la présence d'une université française au Laos garantie la pérennisation de la francophonie, notamment dans la filière médicale. Le projet de DIU est d'ailleurs soutenu par l'Ambassade de France au Laos.

Intérêt du projet pour la Fondation

La fondation pourra afficher le volet développement durable à l'international grâce à son soutien à notre projet. En effet, l'objectif est dans un premier temps de former des médecins, dont certains deviendront à leur tour formateurs dans le DIU puis à la faculté de médecine. La démarche est donc celle d'un accompagnement initial puis d'une autonomisation pour faire progresser le niveau de soin au Laos. C'est la raison pour laquelle chaque enseignant français travaille avec un partenaire laotien pour à terme laisser ce dernier assurer les cours.

Date

7 | 5 | 19

Références du porteur de projet

NOM : RAMMAERT-PALTRIE

PRÉNOM : Blandine

ADRESSE : service de maladies infectieuses et tropicales, CHU Poitiers

CODE POSTAL : 86.000 VILLE : Poitiers

E-MAIL : blandine.rammaert.paltrie@univ-poitiers.fr TÉL. : 0673190338

Avis du Président de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION



FICHE
PROJET N° **0482**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

JOB DATING, 5 décembre 2019, 16h-19h, IUT d'Angoulême

Présentation du demandeur

IUT d'Angoulême, composante de l'Université de Poitiers, dispense une formation professionnalisante structurée autour de 5 DUT (Génie Mécanique et Productique, Techniques de Commercialisation, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Métiers du Multimédia et de l'Internet et Qualité Logistique Industrielle et Organisation) et 3 licences professionnelles MEI (Management des échanges internationaux), TSI (Technique du son et de l'imaae), MN (Maquettiste numérique), L'IUT

Lien(s) avec l'Université

L'IUT d'Angoulême est une composante de l'Université de Poitiers et fait partie du Campus Angoulême.

Autre(s) partenaire(s) du projet

Objet de la demande

Nous sollicitons le soutien de la Fondation de l'Université de Poitiers afin de financer l'organiser d'un « Job dating » pour accompagner nos étudiants prioritairement de DUT 2ème année et de licence professionnelle dans la recherche d'un stage, d'une

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Frais d'impression (plaquettes de présentation)	200 €
Frais d'organisation	1800 €
Total	2000.00

Recettes	Montant en €
IUT d'Angoulême	1000 €
Total	1000.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET
N° **0482**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Intérêt du projet pour l'Université

Au-delà de l'insertion professionnelle des étudiants, l'événement se donne pour objectif de renforcer les liens entre les formations professionnalisantes de l'Université de Poitiers et les acteurs du territoire. A long terme, ce type de manifestation vise à donner une meilleure visibilité des formations du Campus Angoulême auprès des acteurs du territoire. Il s'agit d'une volonté affirmée par la direction de l'IUT de mieux positionner les formations de l'Université de Poitiers dans la dynamique territoriale et ce en accord avec le

Intérêt du projet pour la Fondation

Notre projet visant à faciliter les synergies et la coopération entre les acteurs de l'enseignement supérieur et les entreprises installées sur le territoire est en accord avec les axes stratégiques de la Fondation de l'Université de Poitiers orientés autour de l'entrepreneuriat et de la présence territoriale. Cette initiative devrait apporter de la visibilité aux entreprises y participant. En effet, beaucoup de nos interlocuteurs territoriaux se plaignent de difficultés de recrutement, nous donnons ici l'occasion à ces entreprises de recruter en local leurs futurs collaborateurs. Nous pensons que cette démarche renforcera également l'attractivité des entreprises en leur donnant l'occasion de communiquer directement avec les étudiants.

Date

29 10 20

Références du porteur de projet

NOM : Badulescu PRÉNOM : Cristina
 ADRESSE : 4 Avenue de Varsovie
 CODE POSTAL : 16000 VILLE : Angoulême
 E-MAIL : cristina.badulescu@univ-poitiers.fr TÉL. : 0622102237

Avis du Président de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION



FICHE
PROJET N° **0483**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Semaine du Design: Edition 2020

Présentation du demandeur

Enfants du Marketing est une association à but non lucratif ayant pour objet d'organiser la vie des étudiants du campus de l'IAE de Poitiers basé à Angoulême, le CEPE.

Lien(s) avec l'Université

Université de Poitiers, Université de la Charente

Autre(s) partenaire(s) du projet

FSPack de Cognac, ISIP (école d'ingénieur du CNAM d'Angoulême)

Objet de la demande

Pour la neuvième année consécutive, le CEPE d'Angoulême, la formation FS Pack de Cognac, ainsi que l'ISIP, l'école d'ingénieur du CNAM d'Angoulême, se rassemblent pour organiser la Semaine du Design grâce au regroupement des associations étudiantes de ces trois écoles. Cette édition aura pour thème « Les Figures Emblématiques du Packaging ». Lors de cet événement, des œuvres créées par les entreprises partenaires et les étudiants seront exposées et des conférences seront animées par des professionnels spécialistes du Packaging et du Licensing.

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Restauration	4000
Animation	1200.00
Cadeaux	700
Securite	450.00
Divers	2050.00
Total	8400.00

Recettes	Montant en €
Entrées + Fonds Propres	4000.00
Subventions	3250.00
Partenariats	1150.00
Total	8400.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET N° **0483**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

L'événement aura lieu du 6 au 11 janvier 2020.

L'événement a plusieurs fonctions. Premièrement, il offre une visibilité conséquente aux 2 masters du CEPE que sont le parcours jeunesse et le parcours packaging. En choisissant un thème pouvant les réunir, nous allons plus loin que les années précédentes où seul le parcours packaging était mis en avant. En outre, cette visibilité vaut aussi pour les autres structures étudiantes que sont l'ISIP et le FS Pack qui nous aident à organiser ce projet. C'est ainsi de nombreux étudiants se formant au packaging et au design de la Charente qui sont mis en valeur. Ainsi, à travers des expositions, les élèves, professeurs, professionnels mais aussi amateurs en la matière seront confrontés aux réalisations de ces étudiants et des professionnels partenaires.

Secondement, c'est une aussi un moment de rencontres et d'échanges entre ces étudiants et les professionnels du secteur qui auront, pour certains, à collaborer ensemble dans leur avenir professionnel. De plus, les anciennes promotions sont bien sur conviées à cet événement, offrant une fois de plus des rencontres intergénérationnelles et des opportunités de développer un réseau professionnel.

Enfin, ce seront aussi des moments d'apprentissage, de découverte, et d'ouverture d'esprit, notamment à travers les conférences qui permettront aux participants d'approfondir ou de découvrir des sujets qui sauront les intéresser liés à notre thème "Les figures emblématiques du Packaging".

Intérêt du projet pour l'Université

La Semaine du Design est un événement organisé par et pour les étudiants de l'Université de Poitiers, dans le but de promouvoir l'une de ses filières et de favoriser la mise en contact de ses étudiants avec des professionnels du secteur. De plus, ce projet permet d'apporter un dynamisme et une approche professionnelle (via l'intervention de maître de conférence) à la découverte des métiers du design, du packaging et de l'emballage.

Intérêt du projet pour la Fondation

En soutenant notre projet, votre fondation verra perdurer un événement permettant le développement de l'Université de Poitiers et du département de la Charente au sein de son territoire. Faisant intervenir des professionnels reconnus pour leurs compétences spécifiques dans le milieu du packaging nous maintenons un lien fort entre l'Université et le monde socio-économique.

Date

4 | 11 | 19

Références du porteur de projet

NOM : Yang

PRÉNOM : Blong

ADRESSE : 186 Rue de Bordeaux

CODE POSTAL : 16000 VILLE : ANGOULEME

E-MAIL : lesenfantsdumarketing@gmail.com

TÉL. : 0614978439

Avis du Président de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION



Rapport du projet ESPOIR 3

Année 2018-2019

Pour l'année universitaire 2018-2019, outre le soutien de la fondation, l'Université de Poitiers a bénéficié du soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie en réponse à l'appel à projets 2018 « Soutien à l'accueil et à l'insertion d'étudiants réfugiés » lancé en mai 2018, à hauteur de 5000€.

Processus suivi

L'accueil des réfugiés s'est fait en plusieurs étapes suivant le protocole mis en œuvre par le Comité de Pilotage créé à l'UP :

1. Mise à jour de la rubrique sur le site web de l'UP et traduction en anglais et en arabe de la description du dispositif d'accueil des étudiants migrants et sur l'apprentissage du français en ligne : <https://www.univ-poitiers.fr/souvenir-a-l'international/venir-a-l-universite-de-poitiers/migrants-et-refugies/>
2. Réception des demandes d'informations sur l'adresse fonctionnelle « etudiantsrefugies@univ-poitiers.fr »,
3. Contact avec les associations et les centres d'accueil du territoire, (SO Mobilités, Audacia, Coallia, Toit du Monde, Croix rouge, Centre d'information sur le droit des femmes)
4. Tests de positionnement de français au Centre FLE à la rentrée,
5. Exonération des droits d'inscription au cours de français et exonération des droits d'inscription pour les étudiants inscrits dans les filières ordinaires (DUT, Licence, Master)
6. Cours de français au Centre FLE pendant deux semestres et accès à la licence OLS Erasmus+,
7. Finalisation d'un MOOC par le CFLE,
8. Tutorat par les enseignants et des stagiaires FLE et méthodologie universitaire,
9. Intégration à l'université et à la ville grâce à l'accompagnement par des initiatives étudiantes pour mener des actions interculturelles, perfectionner l'apprentissage du français par des rencontres entre étudiants français et internationaux,
10. Le CFLE incite aussi à la découverte de la vie en famille en proposant chaque semestre un week-end en famille, temps fort dans la vie des étudiants, où l'implication interculturelle des deux parties est essentielle,

1

11. Accompagnement dans le projet de formation et le projet professionnel avec des conseillers en orientation (2 séances d'accompagnement et d'orientation au cours de l'année et des rendez-vous individuels avec le SAFIRE, une assistante sociale et la DRI en milieu et fin d'année universitaire),
12. Passation du Test de connaissance du français et orientation vers les filières d'études choisies quand le niveau le permet.

Profil des étudiants

Grâce au dispositif mis en place par l'Université de Poitiers et avec le soutien de ses partenaires, 12 étudiants réfugiés (3 femmes et 9 hommes, tous ayant moins de 35 ans) ont pu bénéficier de ces dispositifs d'intégration, dont :

- 3 Syriens,
- 2 Soudanais,
- 2 Afghans
- 2 Géorgiens
- 1 Angolais
- 1 Irakien
- 1 Iranien

Les statuts sont les suivants : 11 personnes avec le statut de réfugié ou sous protection subsidiaire et 1 personne en demande d'asile

Au Semestre 1, 8 étudiants ont réussi leur examen de fin de semestre, on recense 1 abandon sur 12 étudiants.

Au Semestre 2, sur les 11 étudiants restant, 1 étudiante a finalement tardivement abandonné mais 6 étudiants ont réussi leur examen de fin d'année et les niveaux de langue atteints et certifiés se répartissent de la manière suivante :

Certifications :

- A2 : 1/1
- B1 : 4/8
- B2 : 1/2

On notera donc en tout pour cette année, 5 entrées supposées dans la vie professionnelle, pour des étudiants ayant arrêté de suivre les cours sans explication et ne s'étant pas présentés aux examens de certifications.

Mais on notera que 2 étudiants ont intégré les cours au cours de ce 2° semestre.

Des étudiants ont une entrée en formation pour l'année universitaire prochaine

Pays d'origine	Genre	Niveaux linguistiques	Projets de formation
Irak	M	B1	Licence 1 informatique
Iran	F	B1.2	Dossier en agronomie/ agro-industrie dans des universités autres que Poitiers
Géorgie	F	B1.2	Arrêt au semestre 2
Soudan	M	B1.2	Admission en école d'infirmier/ère
Syrie	M	B1.2	Admission en Master ingénierie des objets connectés
Angola	M	B1.1	Poursuite au CFLE 1 année supplémentaire
Soudan	M	A2	Poursuite au CFLE 1 année supplémentaire
Syrie	F	B2	Master didactique du FLE
Syrie	M	B1	Licence 1 anglais -portugais

Bilan, difficultés et perspectives

L'accueil des 12 étudiants s'inscrit dans la politique de l'UP. Elle constitue une très riche expérience tant d'un point de vue humain que professionnel. Le projet a mobilisé l'ensemble de la communauté universitaire et les étudiants de l'université (faculté des sciences du sport par exemple cette année) ont été sollicités pour apporter leur soutien à l'intégration des étudiants à l'université. Par ailleurs la Fondation de l'UP continue de mobiliser ses membres sur cette initiative. Le soutien de l'AUF a été essentiel pour aider à la prise en charge des cours de français essentiels pour la réussite des étudiants. En effet, tous sont arrivés avec un niveau de français ne permettant pas une intégration directe dans les filières.

L'apprentissage de la langue française est long et nécessite de la part des étudiants un travail assidu et régulier avant qu'ils puissent intégrer la filière d'études de leur choix. Deux étudiants (1 Angolais et 1 Soudanais) avec formation universitaire scientifique sont arrivés au CFLE au semestre 2. Une année supplémentaire est prévue, à la rentrée 2019-2020, pour ces deux étudiants, afin qu'ils atteignent le plus haut niveau possible pour une entrée en filière,

Il est évident que le vécu de différents étudiants influe sur leur investissement en cours et leur intégration ; des étudiants sérieux et investis au semestre 1 de l'année 2018-19, ont arrêté

brusquement au semestre 2 de venir en cours et il est souvent difficile de savoir leur devenir car ils ne répondent plus aux messages qui leur sont pourtant transmis. On voit bien là l'importance et la nécessité d'offrir à chacun un suivi individualisé, ce qui peut être un moyen d'éviter ces abandons en cours d'apprentissage.

De plus, une difficulté est apparue en fin d'année 2018-2019 avec la disparition des Licences gratuites OLS accordées au titre du programme Erasmus +. Cela pouvait constituer pour certains étudiants une bonne « entrée en matière » avant de suivre des cours au CFLE ou encore de consolider après une entrée en formation les acquis en français.

Cependant, en termes de nouveautés, un réseau national d'universités s'est constitué : le réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur). Les universités intéressées, dont Poitiers (juillet 2018), ont ratifiée une charte d'engagement et de travail. Ce réseau a en particulier travaillé à la mise en place d'un DU passerelle en FLE pour les étudiants sous statut de réfugié ou de protection subsidiaire qui permet à ces étudiants d'obtenir les bourses du Crous. Le centre FLE de Poitiers a donc travaillé à l'adéquation entre leur formation de DUEF (Diplôme Universitaire d'Études Françaises) et le DU passerelle. Ce DU a été présenté à la CFVU du 4 juillet 2019. Pour la rentrée 2019-2020 les étudiants sous statut de réfugié/ protection subsidiaire s'intégreront dans le DU passerelle (pour les niveaux B1 ; B2 et C1) et les étudiants demandeurs d'asile pourront continuer à suivre les enseignements du DUEF « classique ». Les étudiants du DU passerelle seront accueillis annuellement ; alors que pour le DUEF des entrées en formation seront possibles au semestre 1 et 2.

Par ailleurs, dans le cadre de la labellisation « Bienvenue en France », pour l'accueil des étudiants étrangers, labellisation portée par Campus France, des appels à projet ont été déposés par l'université, dont un sur le volet accueil des réfugiés, afin d'augmenter le nombre d'étudiants accueillis : nous envisageons ainsi le passage de 10 - 12 à 30 étudiants. Le projet a été sélectionné et est financé à hauteur de 20 000 euros.

Enfin, en juin 2019, l'université a demandé un nouveau soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie pour l'année 2019-2020, tenant compte là aussi de l'augmentation prévue du nombre d'étudiants pouvant être accueillis à l'université. Nous avons appris le 24 juillet que l'AUF nous accordait 10k€ pour nous aider à atteindre nos objectifs pour 2019-2020.

Les dossiers examinés début juillet nous laissent à penser que 10 étudiants intégreront le DU Passerelle alors que pour le DUEF, outre les 2 redoublants cités plus haut, ce sont 18 nouveaux étudiants de nationalités variées qui nous rejoindront. De plus, Campus France Moyen Orient nous a contacté juste avant la fermeture estivale pour nous proposer d'accueillir 5 étudiants syriens résidant actuellement au Liban. Ces étudiants ont été sélectionnés dans le cadre du programme Elysée par l'Ambassade de France à Beyrouth, Campus France et les Conférences, pour venir étudier le Français Langue Etrangère pendant 1 an, avant d'intégrer un Master au sein d'une université française. Nous espérons pouvoir les accueillir avec l'aide de la Fondation. L'ensemble de ce programme ne saurait fonctionner sans le soutien de la Fondation de l'Université de Poitiers. Nous la remercions sincèrement pour son engagement sans faille dans ce projet et nous espérons de nouveau son soutien pour l'année 2019-2020.

Christine Fernandez-Maloigne

CHAIRE « NUDGES »

Changer les comportements
pour sauver la planète

Les Objectifs de Développement Durable :
des Nudges pour passer de l'intention à l'action



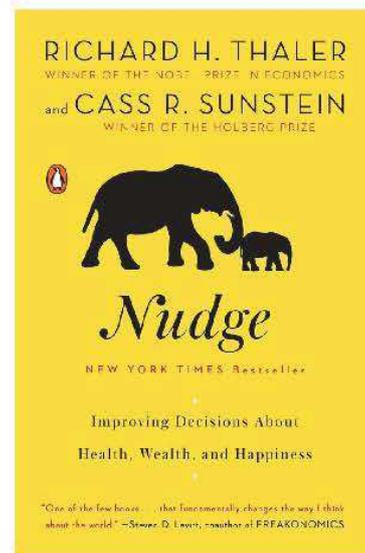
Les « Nudges »

Théorie du « nudge », ou « coup de pouce » en français : développée par Richard Thaler, cette théorie consiste à influencer le comportement des individus, dans leur propre intérêt ou dans l'intérêt général.

Issue de l'économie comportementale, cette théorie se démocratise de plus en plus dans l'entreprise : en marketing, en management ou encore pour accompagner le changement en douceur.

L'homme est influencé par près de 200 biais cognitifs, et le contexte dans lequel l'individu prend ses décisions joue un rôle déterminant, par l'influence exercée par les autres ou bien par la façon dont la situation est présentée.

9 octobre 2017 : Richard Thaler reçoit le prix Nobel d'Economie



Sécurité routière



Activité physique

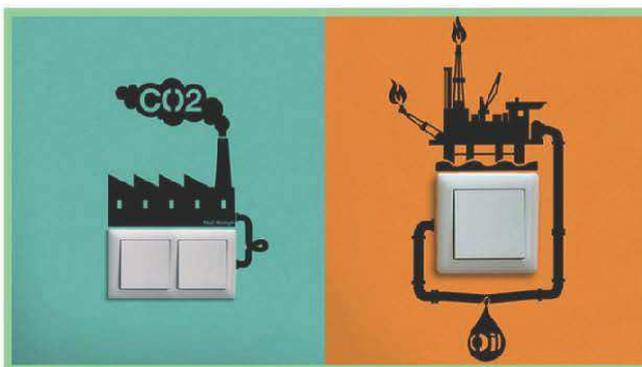




Vivre ensemble



« Plutôt que de dire aux gens quoi faire, il vaut mieux les aider à atteindre leurs objectifs. » Richard Thaler



Ecologie



Concrètement, cela nécessite de :

- 1) Définir le comportement que nous voulons voir changer
- 2) Observer les individus en situation de décision pour identifier les biais et les influences à l'oeuvre
- 3) Imaginer et co-construire ensemble des nudges, « chemins du moindre effort », dont l'efficacité pourra être mesurée
- 4) Vérifier l'efficacité des nudges retenus au travers d'un test à échelle réduite
- 5) Déployer la solution qui répond le mieux aux objectifs assignés

La Chaire

Les Objectifs de Développement Durable : des Nudges pour passer de l'intention à l'action

C'est un constat avéré, **notre planète est en grand danger** : dérèglements climatiques, mauvaise répartition des richesses, crises économiques et sociales, flux migratoires massifs, conflits armés, disparitions de paysages, d'habitats et d'espèces..

Les citoyens, dans leur majorité, en ont conscience et se mobilisent pour interpeller les pouvoirs publics et les entreprises.

L'intention est là, il est temps de passer à l'action et de poursuivre les **17 Objectifs du Développement Durable (ODD)** ratifiés par les accords de la COOP 21, le 12 décembre 2015, à Paris. Il est temps pour les entreprises et les chercheurs universitaires de secteurs d'activités et de disciplines variés de travailler ensemble à la transmutation de leurs savoirs en co-naissances sur les solutions à mettre en œuvre pour sauver notre planète.

Ainsi les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens pourront-ils les appliquer concrètement grâce à l'accompagnement et au coup de pouce que les équipes de chercheurs vont concevoir au travers de Nudges.

Plutôt que de dire aux gens ce qu'ils doivent faire, nous allons les aider à atteindre ces objectifs, sans les y contraindre, mais en modifiant leurs contextes d'action.

Les enjeux vont bien au-delà de la sphère locale, régionale ou nationale car leur portée est européenne et même mondiale.

Il ne s'agit pas de créer une énième chaire universitaire sur le Développement Durable ou sur l'un de ses objectifs, mais bien de fédérer un ensemble d'équipes de chercheurs régionaux, nationaux et internationaux autour de l'atteinte simultanée et transversale de plusieurs de ces 17 ODD en vue de sauver notre planète.

C'est la raison pour laquelle elle s'articule autour d'un Comité de Pilotage et d'un Conseil Scientifique chargés de lancer des appels à projets pour financer des recherches transversales et pluridisciplinaires sur ces questions.

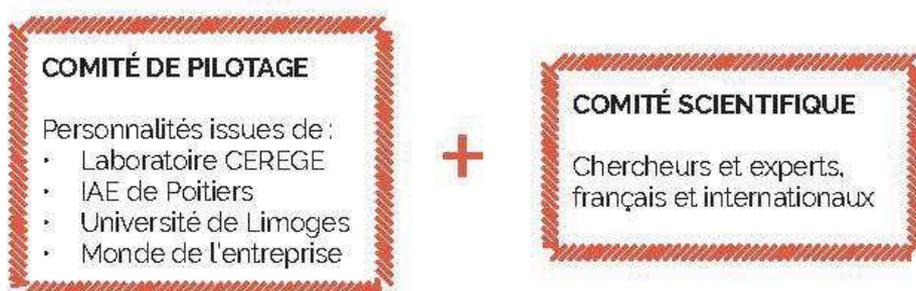
Cette chaire veut tisser la toile d'un **réseau international et transdisciplinaire** à laquelle chaque partenaire, entreprise, association, collectivité publique, université pourra participer pour lui donner les moyens de croître pour développer et mettre en application de nouveaux systèmes pour assurer la survie de notre planète. Elle prendra fin lorsque cette dernière sera en voie de rémission.

ORGANISATION



Anne Krupicka, titulaire de la Chaire « Nudges »

- Maître de conférences en Sciences de Gestion - CEREGE EA 1722 - Université de Poitiers
- Responsable pédagogique de la Licence 3 Economie Gestion, parcours Information et Communication
- Spécialiste en Marketing



Trois modes d'action

→ RECHERCHE

→ FORMATION

→ DIFFUSION

Budget

Le budget prévisionnel de la Chaire est d'environ **230 000 euros par an**.

- Personnel (doctorants et IGR) : 80 000 euros
- Fonctionnement et missions nationales et internationales, expertises, valorisation de la recherche... : 65 000 euros
- Equipement : 10 000 euros
- Appels à projets : 75 000 euros

Les contreparties du mécénat

Avantage fiscal

Votre entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant du don au titre de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes (art. 238 bis du C.G.I.) ou jusqu'au plafond de 10 000 € pour les TPE et PME (art. 148 et 149 de la loi de finances 2019) avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil – sur les cinq exercices fiscaux suivants.

Exemple : votre don de 50 000 € ne vous coûte que 20 000 € après réduction d'impôts.

Communication externe

- Nom et logo de votre entreprise sur le site de la Fondation Poitiers Université et sur les publications liées à la Chaire
- Droit d'utilisation du logo de l'Université de Poitiers par le mécène
- Droits photographiques : vous avez la possibilité d'utiliser des reproductions photographiques de la Chaire pour la communication institutionnelle de votre entreprise (rapports d'activité, cartes de vœux, etc.).

Communication interne

- Possibilité d'organiser une présentation de la Chaire par les parties prenantes au siège de l'entreprise mécène
- Possibilité de mise à disposition de salles ou auditoriums pour l'organisation de séminaires, de réunions internes, d'assemblées...

Relations publiques

Avec le monde universitaire, institutionnel et les autres partenaires de la Fondation :

- Invitation à la Rentrée solennelle et aux vœux du Président de l'Université
- Invitation aux rendez-vous annuel des partenaires de la Fondation
- Invitation à divers événements de la Chaire, de la Fondation ou de l'Université

Avec vos collaborateurs, clients et partenaires :

- Possibilité de visite privée d'un laboratoire (15 personnes max.)
- Possibilité de visite privée de l'Université (20 personnes max.)

Presse

- Possibilité de mettre en valeur votre partenariat dans la presse, notamment dans La Nouvelle République à l'occasion de la page mensuelle dédiée « Les Rencontres de la Fondation »
- Possibilité d'organiser une signature officielle de convention, à laquelle est conviée la presse

Informations

- Envoi d'informations sur la Chaire, sur la Fondation, sur l'Université
- Abonnement à la Newsletter de la Fondation Poitiers Université

Les contreparties sont consenties à hauteur de 25% maximum du montant du mécénat.



*Très attachée à l'universalité des pensées
et à l'esprit d'entrepreneuriat, notre
entreprise partage à travers sa politique RH
les valeurs humanistes et de solidarité défendues
par la Fondation de l'Université de Poitiers.*

François LALUT, Président Directeur Général
CITF (Conception Industrielle et Technologies Futures)



*Nous avons rejoint la Fondation
car nous sommes convaincus qu'il faut soutenir
les étudiants et leur montrer la richesse de nos
entreprises innovantes et de notre territoire.*

Jérôme Petit, Président
SERLI



Contacts

Fondation Poitiers Université

Michel Guérin
Délégué général
michel.guerin@univ-poitiers.fr
06 47 47 34 15

Caroline Picard
Chargée de mission
caroline.picard@univ-poitiers.fr
05 49 45 30 60

15, rue de l'Hôtel Dieu
TSA 71117
86073 POITIERS CEDEX 9
05 49 45 30 99
fondation@univ-poitiers.fr

fondation.univ-poitiers.fr
www.twitter.com/FonPoitiersUniv
www.facebook.com/FondationPoitiersUniversite

Chaire Nudges

Anne Krupicka
Coordinatrice
anne.krupicka@univ-poitiers.fr

IAE de Poitiers
20 Rue Guillaume 7 le
Troubadour
86000 POITIERS

